

Trop d'injustice dans notre UGECAM : La colère monte !

Sous prétexte de contraintes budgétaires, les salarié.e.s sont soumis.es à des pressions permanentes, qui impactent considérablement leurs conditions de travail, notamment en terme d'organisation du temps de travail, d'effectif, de remplacement et pour certains d'entre eux un recours à la polyvalence des tâches. Parallèlement à cela, ils constatent des différences de traitement notoires entre salarié.e.s qui interrogent et agacent de plus en plus.

-Ruptures Conventionnelles: Depuis plusieurs mois, notre syndicat ne cesse d'intervenir pour dénoncer l'injustice dans l'accès aux ruptures conventionnelles. Sans succès ! Notons juste que plusieurs directeur.trice.s d'établissement en ont obtenu en peu de temps. A contrario, nombre d'agents s'en sont vu refuser, sans en comprendre les raisons et surtout la différence de traitement entre salarié.e.s. Nos alertes successives n'ont pas été entendues, loin de là... La direction assumant complètement le droit de répondre selon son bon vouloir ! Elle ne semble pourtant pas en mesurer les conséquences et les répercussions en terme d'image et de confiance qui sont désastreuses.

-Suppression d'effectif, mais pas partout: les compressions d'effectif font parties du quotidien vécu dans tous les établissements : refus de remplacements, suppressions de postes... Tous les services et professions sont touchés. La centralisation des fonctions supports poussée à l'extrême, met à mal le bon fonctionnement de nos différents sites. Les ailes administratives se transforment de plus en plus en coquilles vides, laissant les agents sur place en grande difficulté. Tout ne peut pas être géré du siège ! A côté de cela, nous apprenons la création de plusieurs postes d'attachés de direction, pourtant pas du «cœur de métier» tant prôné ! Nous assistons à la mise en place d'une bureaucratie centralisée, de plus en plus coupée de la réalité du terrain et du quotidien vécu par les professionnels !

-Choix budgétaires qui interrogent: Restriction budgétaire mais pas pour tout et pour tous ! Nous vous avons déjà informé des travaux envisagés sur le siège, travaux que notre syndicat avait dénoncé, notamment en terme de priorité, au regard de locaux parfois inadaptés et du manque de matériel dans certains établissements. Ceux-ci vont cependant débiter avec certes un coût diminué de plus de la moitié. Nous avons également appris l'intervention de « coaching », au niveau des équipes de direction du siège et des établissements, et actuellement au niveau du comité de direction et de l'encadrement du Val Rosay. Bien entendu cela a un coût, que l'on refuse de nous communiquer !...

-Attribution des points de compétence: bien souvent ressentie comme injuste et opaque. Pour combattre ce sentiment d'injustice, notre syndicat a déposé lors des NAO (Négociations Annuelles Obligatoires) une proposition sur les modalités d'attribution, celle-ci visant à plus de transparence et de justice afin que tous les salariés aient les mêmes chances d'en obtenir, sans pour autant instaurer de systématisme. Cette proposition a été débattue et votée par nos adhérents lors du congrès annuel de notre syndicat. Rejetée l'année dernière par la direction, nous espérons, devant ce sentiment d'injustice de plus en plus partagé, une avancée possible. Malheureusement la direction est restée ferme sur sa méthode qu'elle juge efficace (!) mais qui pour nous ne répond pas à l'attente des salarié.e.s et au besoin pressant d'équité.

-Valorisation des connaissances: Notre accord sur la classification prévoit l'attribution de 25 points de compétence suite à l'obtention d'un diplôme de spécialisation ou diplôme universitaire permettant l'exercice de nouvelles responsabilités. Certain.e.s les obtiennent et pas d'autres !... Notre syndicat dénonce cette attribution à géométrie variable et demande le respect intégral de nos textes conventionnels pour toutes et tous. Mais nos directions s'y soustraient

ouvertement, avec des arguments parfois totalement farfelus !

Les professionnels de terrain, ceux qui font tourner au quotidien les établissements, sont devenus invisibles et les différentes alertes des représentants du personnel ne sont pas entendues ou prises en compte. La colère monte, elle prend différentes formes d'expression. L'absentéisme, en partie reflet du mal être au travail, atteint des taux très élevés dans la plupart des établissements. Il devient urgent pour retrouver la confiance et l'équilibre nécessaire au bon fonctionnement de nos établissements, d'entendre les salarié.e.s, de rétablir de la transparence, de la justice et de l'équité.

VOTRE MÉTIER S'INTITULERA
DÉSORMAIS 'AGENT-TECHNICIEN-
POLYVALENT-SPECIALISÉ' !



Mobilisation record le 18 décembre sur notre UGECAM

Le 18 décembre, jour de la réunion nationale de négociation sur les salaires, tous les salarié.e.s de la Sécurité Sociale étaient appelé.e.s à se mobiliser pour exiger : *une augmentation de la valeur du point, l'attribution de mesures en rattrapage de la perte de pouvoir d'achat subie depuis plusieurs années, la mise en place d'une nouvelle classification permettant un véritable déroulement de carrière, l'arrêt des suppressions de postes et des embauches en CDI, le respect de notre Convention Collective et de tous les accords nationaux et locaux.* Sur notre UGECAM, les salarié.e.s se sont massivement mobilisé.e.s.. Nous subissons tous, quelque soit notre établissement, une dégradation inquiétante de nos conditions de travail et une baisse insupportable de notre pouvoir d'achat avec des salaires qui stagnent et une attribution de points de compétence à minima. **A l'issue de la réunion nationale, aucune avancée sur l'augmentation de la valeur du point, l'employeur se disant uniquement prêt à étudier la faisabilité et l'opportunité (!) d'une prime exceptionnelle. Prime que notre syndicat avait demandé le matin même à la directrice générale de notre UGECAM.** A ce jour, où nous imprimons ce « CGT Info », nous n'avons pas plus de précisions à ce sujet. N'hésitez pas à consulter régulièrement notre site internet pour vous tenir informé (cgtugecamra.revolublog.com).



Ce même jour, les salarié.e.s du Val Rosay étaient également appelé.e.s à se mobiliser pour défendre leur accord local sur l'aménagement du temps de travail, accord que notre direction générale veut renégocier dès janvier. **Plus de la moitié des salarié.e.s était en grève, rassemblée en A.G., ils se sont ensuite dirigés vers le siège pour exprimer, devant notre directrice générale, leur détermination à défendre leurs droits et leurs acquis, notamment en terme de planning, roulement, RTT et RA... Ils refusent d'être à nouveau la variable d'ajustement.** Ils ont en effet déjà subi, pour la plupart d'entre eux, une délocalisation, lors du regroupement des établissements.

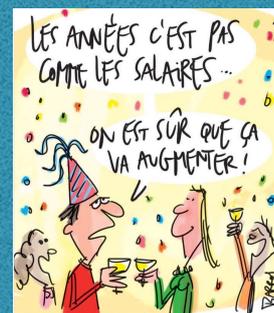
La CGT qui a négocié cet accord, lors de la fermeture des différents sites, défendra tous les acquis des salarié.e.s.

EN BREF

***Externalisation de certaines activités ASH :** La décision est tombée en décembre... La direction, prévoit l'externalisation du service des repas aux patients en salle à manger sur le Val Rosay. Les conséquences sont lourdes pour les professionnels concernés, avec entre autre la réaffectation sur de nouveaux services et de nouvelles tâches, mais aussi risquent de l'être au niveau de la qualité et de la prise en charge des patients. La précédente externalisation des cuisines nous le montre tous les jours, qui en plus n'a même pas fait preuve d'économie. La CGT dénonce toute forme d'externalisation, elle s'est très clairement positionnée contre lors de la consultation des instances représentatives du personnel. Dans le cadre de nos missions, la prise en charge de patients ou de résidents, le personnel représente une plus-value et non une charge. Nous regrettons que notre direction préfère gérer des contrats plutôt que du personnel pourtant source de garantie au niveau de la qualité du service, de la souplesse et de la réactivité indispensables pour répondre aux besoins de nos missions.

***Ordres Professionnels :** Suite au décret du 10 juillet 2018, obligeant les IDE à s'inscrire à l'ordre et de fait rendant la cotisation obligatoire, faisant lui même suite à un précédent décret instaurant l'ordre des kinésithérapeutes, la CGT interpellée par les professionnels de santé soumis à devoir payer une cotisation pour travailler va demander l'ouverture d'une négociation à ce sujet. Dans un souci d'équité entre tous les salarié.e.s de notre institution, nous demandons la prise en charge, dans son intégralité, de la cotisation annuelle à l'ordre pour tous les professionnels de santé salariés dans nos organismes, au même titre que celle des praticiens conseils inscrite à l'article 8-2 de leur Convention Collective Nationale.

La CGT de l'UGECAM Rhône-Alpes vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année.
Décider d'Agir et se Mobiliser pour, ensemble,
maintenir nos droits et en gagner de nouveaux,
une bonne résolution pour 2019 !



Pour nous contacter : cgtugecamra@yahoo.fr



Site internet : cgtugecamra.revolublog.com